

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
< 100.000 €	8 000 €
100.000 € < 150.000 €	8%
150.000 € < 200.000 €	7%
200.000 € < 250.000 €	6%
250.000 € < 300.000 €	5,50%
300.000 € < 500.000 €	5%
500.000 € < 600.000 €	4,50%
>= 600.000 €	4%

Terrains à bâtir

PRIX DE VENTE	TAUX
< 60.000 €	6 600 €
60.000 € < 90.000 €	11%
90.000 € < 120.000 €	10%
120.000 € < 150.000 €	9%
150.000 € < 180.000 €	8%
>= 180.000 €	7%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce